

Troisième publication

1. Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **SI Voirons-Béryl en liquidation, Genève**
2. Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3. Date de la décision: 14.07.2003
4. Echéance de préavis des créances: **08.09.2003**
5. Adresse pour la déclaration des créances: Fidumandat, Compagnie fiduciaire et mandataire SA, liquidatrice, rue de la Fontaine 5, 1204 Genève
6. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7. Remarques: La société entend en outre procéder à une répartition anticipée de l'actif conformément à l'art. 745 alinéa 3 du C.O.

Ducret & Fontanet, Notaires
1205 Genève

(01118148)